

Calendrier de collecte des déchets ménagers 2026

CARRESE-CASSABER & CASTAGNÈDE

La collecte est assurée tôt le matin : il est donc préférable de déposer son bac la veille au soir.

La collecte du bac d'ordures ménagères, à couvercle noir, est assurée tous les 15 jours, le **vendredi des semaines impaires**. Les déchets sont à y déposer dans des sacs poubelles fermés.



JANVIER

- Vendredi 2 janvier

- Vendredi 16 janvier

- Vendredi 30 janvier

FÉVRIER

- Vendredi 13 février

- Vendredi 27 février

MARS

- Vendredi 13 mars

- Vendredi 27 mars

AVRIL

- Vendredi 8 avril

- Vendredi 24 avril

MAI

- Vendredi 22 mai

JUIN

- Vendredi 5 juin

- Vendredi 19 juin

JUILLET

- Vendredi 3 juillet

- Vendredi 17 juillet

- Vendredi 31 juillet

AOÛT

- Vendredi 14 août

- Vendredi 28 août

SEPTEMBRE

- Vendredi 11 septembre

- Vendredi 25 septembre

OCTOBRE

NOVEMBRE

- Vendredi 6 novembre

- Vendredi 20 novembre

DÉCEMBRE

- Vendredi 4 décembre

- Vendredi 18 décembre

La collecte du bac de tri, à couvercle jaune, est assurée tous les 15 jours, le **vendredi des semaines paires**. Les déchets sont à déposer en vrac, dans le bac.

JANVIER

FÉVRIER

MARS

- Vendredi 9 janvier

- Vendredi 23 janvier

AVRIL

MAI

JUIN

- Vendredi 3 avril

- Vendredi 17 avril

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

- Vendredi 10 juillet

- Vendredi 24 juillet

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

- Vendredi 2 octobre
- Vendredi 16 octobre
- Vendredi 30 octobre

- Vendredi 13 novembre

- Vendredi 27 novembre

- Samedi 26 décembre



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le ramassage des déchets a systématiquement lieu les **jours fériés**, excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, pour lesquels votre calendrier mentionne si la collecte est avancée ou reportée.
- Les colonnes à verre sont en **apport volontaire**. C'est à chacun de s'y rendre pour y jeter ses bouteilles (sans bouchon) et pots en verre (sans couvercle).
- Pour rappel : les **gros cartons** sont à déposer en déchetteries.
- Pour optimiser votre facture :
 - présentez votre bac à couvercle noir **uniquement quand il est plein** (car c'est son nombre de levées dans l'année et son volume qui sont pris en compte dans le calcul de la redevance incitative, et non son poids). Attention : le couvercle doit être bien rabattu.
 - **rentiez votre bac** si vous ne souhaitez pas être collecté : tout bac laissé sur la chaussée sera collecté par nos équipes.

- Pour toute autre information (emplacement des colonnes à verre, adresses et horaires des déchetteries, même tri, etc.), **consultez le site Internet** de la CCBG, régulièrement mis à jour : ccbearndesgaves.fr (Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT »).

POUR VOS DÉMARCHES

- **Service Environnement :**
Communauté de communes du Béarn des gaves - 289, route d'Orthez - 64270 SALIES-DE-BÉARN
Courriel : accueil.dechets@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 38 30 46

- **Permanences Environnement à la CCBG :**

17 h.

- **Sans rendez-vous, à Salies-de-Béarn** : exclusivement les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à
- **Sur rendez-vous, à Navarrenx** (14, rue Saint-Germain) : pour retirer ou échanger des bacs/badges.
- **Aux horaires d'ouverture des points d'accueil, à Navarrenx et à Sauveterre-de-Béarn** (2, rue Saint-André) : pour retirer une carte d'accès en déchetterie.

Pour toutes vos démarches (rendez-vous, emménagement, déménagement, demandes d'informations, etc.), merci de privilégier le contact par courriel ► accueil.dechets@ccbearndesgaves.fr en joignant pour un emménagement et/ou un déménagement, la copie de l'attestation de vente ou du bail d'entrée ou de sortie.

⚠ Les bacs, le badge d'ouverture des abris-bacs ainsi que la carte d'accès en déchetterie sont mis à disposition des usagers. En cas de départ, **prenez contact avec nos services** pour connaître les modalités : le badge et la carte sont à restituer, mais les bacs peuvent être laissés sur place, vides et propres, sous certaines conditions.

- **Pour une information sur le tri :**

Contactez les animatrices en réduction et tri des déchets Béarn des gaves.
Courriel : info@ccbg.fr / Téléphone : 06 87 99 73 65 - 06 45 48 88 18

- **Pour le compostage** : votre habitation n'est pas encore équipée d'un composteur et vous souhaitez vous en procurer un (inclus dans votre abonnement de la redevance incitative), connaitre chaque forme de compostage ou accéder à une formation en ligne ? Retrouvez toutes les informations à ce sujet sur

► www.biltagarbi.com/compostier-jardiner/leucompost/

